

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Septembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 5 Septembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/08/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/08/2025.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROCCAROLINE, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absents : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

A été nommé secrétaire : M. FOURMENTRAUX Yves

2025_40 – Tarifs de la nouvelle vaisselle à la Salle des Fêtes

Madame la Maire informe le conseil municipal que de la vaisselle neuve a été achetée pour la Salle des Fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

FIXE le tarif de location de la nouvelle vaisselle au prix de cinquante euros.

FIXE les tarifs suivants en cas de vaisselle cassée ou manquante suite à une location :

<u>Nombre</u>	<u>Nom</u>	<u>Prix</u>
72	Verres gobelet de 27 cl	3.00 €
120	Verres à pied 14,5 CL	3.00 €
2	Tire-Bouchon	5.00 €
3	Gants maniques	4.00 €
6	Brocs 1 litre	5.00 €
60	Fourchettes	2.00 €
60	Couteaux	2.00 €
60	Grandes Cuillères	2.00 €
60	Petites Cuillères	2.00 €
2	Bacs à Couverts	10.00 €
6	Plateaux de service antidérapants	15.00 €
12	Assiettes à Pizza (Plat de service)	10.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 8 Septembre 2025

La Maire

Francine MENARD



Le Secrétaire de séance

M. FOURMENTRAUX Yves



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 09/09/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 09/09/2025